

Désignation de l'entreprise : SAS A2 IMMOBILIER						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intraconfrontables				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	461 323	FH		FI	461 323	534 128	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	461 323	FK		FL	461 323	534 128	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	600		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	432		
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	26	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	461 762	534 754
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	165 702	188 591	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	3 039	6 343	
	Salaires et traitements *					FY	105 666	109 226	
	Charges sociales (10)					FZ	30 983	34 690	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations	- dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS		GA	4 646	7 551
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		5 000
	Autres charges (12)					GE	28 599	23 416	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	338 636	374 818	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	123 126	159 936		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 081	2 242	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	4 081	2 242	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	72	173	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	72	173		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	4 008	2 069		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	127 134	162 005		

Désignation de l'entreprise SAS A2 IMMOBILIER				Néant ☐																
				Exercice N		Exercice N-1														
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA																
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB																
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC																
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD																
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE																
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF																
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG																
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH																
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI																
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ																
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	26 889	35 941														
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	465 842	536 996														
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	365 597	410 932														
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	100 245	126 064														
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO															
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY															
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG															
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	7 061	20 784													
			- Crédit-bail immobilier		HQ															
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H															
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J															
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K															
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX															
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC															
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD															
	(9)	Dont transferts de charges			A1	432														
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5			A2															
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3															
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	28 593	23 397													
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			<table><thead><tr><th colspan="2">Exercice N</th></tr><tr><th>Charges exceptionnelles</th><th>Produits exceptionnels</th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr></tbody></table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels									
Exercice N																				
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			<table><thead><tr><th colspan="2">Exercice N</th></tr><tr><th>Charges antérieures</th><th>Produits antérieurs</th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr></tbody></table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs										
Exercice N																				
Charges antérieures	Produits antérieurs																			

A2 IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 5 Bis Boulevard Omer SARRAUT,
11000 CARCASSONNE
441 662 699 RCS CARCASSONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 100 244,93 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	100 244,93 euros
Un prélèvement sur le compte « autres réserves »	9 755,07 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	110 000,00 euros
A titre de dividendes	110 000,00 euros
Soit 1 375,00 euros par action	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 110 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} septembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

JGA CP

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 169 000 euros, soit 2 112,50 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 169 000 euros

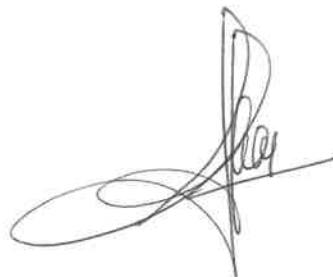
Exercice clos le 31 décembre 2021 : 183 000 euros, soit 2 287,50 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 183 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 120 000 euros, soit 1 500 euros par titre.
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Jean-François ALIAS**



Désignation de l'entreprise : SAS A2 IMMOBILIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 5 Bd OMER SARRAUT		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 4 1 6 6 2 6 9 9 0 0 0 4 6		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2023					
		N-1 31/12/2022					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AP			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	49 118	9 374	14 020
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	286	286	286
		Prêts	BF	BF	35 000	35 000	35 000
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	128	128	128
TOTAL (II)		BJ	BK	49 118	44 789	49 435	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	4 179	18 043	4 642
		Autres créances (3)	BZ	CA		14 029	14 853
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		171 683	208 353
Disponibilités		CF	CG		87 608	186 009	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		212	212	
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 179	291 575	414 069	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	53 297	336 363	463 504	
Renvois : (1) Dont droit au bail;		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	35 128	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME

XA CA

Désignation de l'entreprise		SAS A2 IMMOBILIER		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8 000.....)	DA	8 000	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	125 112	119 048	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	100 245	126 064	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	234 157	253 912
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	5 000	5 000	
	TOTAL (III)	DR	5 000	5 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 009	7 001	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	19 883	13 469	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		344	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 513	8 759	
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 215	119 598	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	27 587	55 420	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	97 206	204 592	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	336 363	463 504	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	97 206	204 248	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CERTIFIÉ CONFORME

JFA CA